sgv usam
Numéro 1 des petites et moyennes entreprises

Dachorganisation der Schweizer KMU
Organisation faîtière des PME suisses
Organizzazione mantello delle PMI svizzere
Umbrella organization of Swiss SME

Communiqué de presse
Berne, le 24 septembre 2015

Le Conseil des Etats s'oppose à l'assouplissement des heures d'ouverture des magasins – une occasion manquée

Le Conseil des Etats ne veut pas assouplir les heures d'ouverture des magasins. Il nuit en l'occurrence surtout au commerce suisse de détail. Des heures d'ouverture plus souples accroissent la concurrence de manière générale et permettent de lutter contre le tourisme d'achat. L'harmonisation partielle n'impliquant aucune modification du droit du travail, elle est également supportable sur le plan social. L'Union suisse des arts et métiers usam demande maintenant au Conseil national de rectifier le tir.

Les horaires d'ouverture peu pratiques appliqués en Suisse constituent l'une des raisons principales expliquant l'importance du tourisme d'achat dans les régions limitrophes de notre pays. La loi sur les heures d'ouverture des magasins est une contre-mesure judicieuse, qui améliore les conditions-cadre pour le commerce de détail en Suisse. Celui-ci doit avoir la possibilité de bien se positionner face à l'étranger si nous voulons pouvoir lutter le plus efficacement et le plus avantageusement possible contre le tourisme d'achat. Assouplir les heures d'ouverture des magasins présente aussi et surtout des avantages pour les clients, le commerce de détail pouvant alors mieux répondre à leurs besoins. Le projet peut être mis en œuvre sans modification du droit du travail.

Ces avantages, le Conseil des Etats semble les ignorer. La petite Chambre a succombé à un débat idéologique abstrait, n'ayant rien à voir avec le projet. Le Conseil national, deuxième chambre délibérante, peut encore corriger cette erreur. L'usam, en sa qualité de plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, lui demande de rectifier le tir et d'adopter rapidement l'assouplissement des heures d'ouverture des magasins.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09
Henrique Schneider, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME